Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Nouvelle inscription
Date de publication: SHAB 13.07.2023
Numéro de publication: HR01-1005795222

Entité de publication
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Cardiologie Dr Rey Sàrl, Neuchâtel

Cardiologie Dr Rey Sàrl
Corcelles, rue du Petit-Berne 14
2035 Corcelles NE

Cardiologie Dr Rey Sàrl, à Neuchâtel, Corcelles, rue du Petit-Berne 14, 2035 Corcelles NE, CHE-205.508.494. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 28.06.2023. But: exploitation d'un cabinet médical spécialisé en cardiologie ainsi que toutes activités directement ou indirectement liées à ce domaine; prise de participations dans d'autres sociétés ou entreprises en lien avec son but, en Suisse et à l'étranger, étant précisé que la société pourra acquérir des immeubles ou détenir des participations dans des sociétés immobilières exclusivement à affectation commerciale. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Capital social: CHF 20'000. Apports en nature: les actifs et passifs au sens de l'article 181 CO de l'entreprise individuelle non inscrite au registre du commerce et exploitée jusqu'ici par Florian Rey sous la raison de commerce "Florian Rey, Cardiologie" (CHE-231.795.313), à Neuchâtel, selon contrat du 28.06.2023 et bilan au 01.01.2023, présentant un actif de CHF 71'590.32, un passif envers les tiers de CHF 18'151.05, soit un actif net de CHF 53'439.27, en échange de 200 parts sociales de CHF 100. Associé: Rey Florian, de Meyrin, à Cortaillod, avec 200 parts sociales de CHF 100, lequel est en outre gérant avec signature individuelle. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: courrier recommandé, téléfax, courrier électronique ou par un avis inséré dans la Feuille officielle suisse du commerce. Selon déclaration du 28.06.2023, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 2345 du 10.07.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Neuchâtel